

REUNION DU CONSEIL ECONOMIQUE DU GROUPEMENT DES PAROISSES DE PONT D'AIN
(constitué des 'anciens' conseils économiques des 'secteurs' de Poncin & Pont d'Ain)

Le 29/06/2016 à Pont d'Ain

Etaient présents : Le Père Aimé-Fulbert OWAH, curé

Les conseillers : Colette ARPIN (Challes), Renato COLLINO (comptable, Poncin), Danièle DUBREUIL (Cerdon), Michèle PAUL (Cerdon), Georges PICOD (Pont d'Ain), Pascal RAVAUX (Neuville/Ain), Violette REVAUD (Jujurieux), Philippe TREFF (Jujurieux), Maurice BADOUT (Priay)

Excusés : Agnès BULLIFFON (trésorière, St Jean-le-Vieux), Monique CAPITAN (Varambon, comptable)

Le P. Aimé rappelle que, conformément aux nouveaux statuts diocésains (copie dans le fichier joint), à un curé doivent correspondre un Conseil Pastoral et un Conseil Economique, lequel est plutôt en charge des affaires matérielles et financières, en coordination avec les orientations données par le Conseil Pastoral. Dans notre cas, un curé gère une dizaine de paroisses mais il travaille avec un unique Conseil Pastoral ; il est logique de n'avoir également qu'un seul Conseil économique, mais en maintenant les spécificités de la gestion aux fidèles, comme cela est précisé dans les nouveaux statuts. Le Conseil économique doit également rendre compte de sa gestion aux paroissiens.

Il est ensuite effectué un tour de table de présentation des personnes présentes puisque c'est la première fois que les Conseils Economiques des 2 secteurs sont réunis (Pont d'Ain et Poncin).

Le point sur les églises du groupement de Paroisses

- Pont d'Ain : Problème d'humidité récurrent en raison de l'eau qui arrive par la porte latérale en cas de fortes pluies. Il faudrait installer un dispositif amovible (1 plaque à glisser dans 2 rainures) mais le problème est de trouver une personne disponible à proximité pour l'installer.

Il faudrait remplacer les double-vitrages endommagés ; les devis ont été faits mais cela n'a jamais été réalisé. Les autres travaux pris en charge par la municipalité ont été effectués. (l'idéal serait d'utiliser pour cela une partie du reliquat de 180 000 € du legs de Mlle Ghirardi...)

- Pont d'Ain - Catherinette : une serrure 3 points a été installée sur la porte de l'aile nord ; une autre devrait être installée sur la porte principale. M. Picod regrette que l'association ne se préoccupe pas de l'entretien du bâtiment. Il reste également le problème des cloches qui n'ont jamais été réparées (deux pièces défectueuses ont été emportées pour réparation par « Tout pour le clocher » mais le salarié ayant changé, la réparation n'a pas été réalisée...) -> [effectuer un courrier pour la municipalité](#)

- Priay : 3 personnes ont demandé l'arrêt des cloches mais M. le Maire a refusé. Par ailleurs, il faudrait effectuer une visite d'entretien (un axe semble défectueux et il y a des dysfonctionnements dans la sonnerie) -> [écrire au Maire pour lui demander d'effectuer cet entretien, dont la responsabilité lui revient.](#)

- Cerdon : La municipalité a semble-t-il effectué les réparations nécessaires sur la toiture mais Mme le sénateur-maire n'a toujours pas réagi aux autres demandes. D. Dubreuil et B. Gigodot vont s'occuper de diverses démarches : renforcement de la porte latérale et de la porte de la sacristie (demander des devis) pour pouvoir remettre la Présence dans l'église (comme cela a été le cas à Jujurieux) ; [faire un courrier au Maire et Conseillers municipaux pour leur demander de contribuer.](#) Des personnes de la paroisse semblent prêtes à s'investir à l'automne, notamment pour rénover la sacristie. Détail matériel : que faire des tables de l'ancienne salle de caté qui sont momentanément stockées au fond de l'église ??

- Croix de Cerdon et Vierge de Carmier : Paul Besson a obtenu que leur rénovation soit prise en charge par la Communauté de communes puisqu'il s'agit de patrimoine marquant pour l'identité touristique du village

- Poncin : le parvis de l'église va être refait (entreprise Amato, prise en charge par la commune) ainsi que l'accès handicapés par la porte latérale.

- Chapelle de Breignes : la toiture devait être rénovée par la commune de Poncin pour la fête de son saint patron, le 1er mai mais il semble que les travaux n'aient pas été effectués -> [R. Collino se renseigne](#)

- Jujurieux : les toitures et gouttières ainsi que le parvis ont été réparés (prise en charge par la commune). La sécurisation par l'alarme fonctionne mais il faudrait qu'une autre personne que P. Treff puisse être également en charge de cette « veille ». La mise aux normes handicapés est inscrite dans le calendrier Ad'AP de la commune pour 2017. Il est à souligner que l'église n'est pas équipée d'un Système Sécurité Incendie obligatoire dans tout bâtiment public. (P.Treff l'a rappelé à la commune par courriel).

Remarque : Une dérogation devrait être obtenue pour l'accès handicapé : l'église étant dans le périmètre d'un monument classé, il n'y aura pas d'accès handicapé.

- Saint Jean : l'église est sombre... à qui revient la charge de revoir l'éclairage ? (les câbles et la sécurité relèvent de la commune mais les appareils sont sans doute à la charge de la paroisse...)

- La Tranclière : la commune va refaire la toiture avant d'envisager de refaire la peinture intérieure

Le point sur les cures du secteur...

- Neuville : Etant en trop mauvais état pour être louée, des devis ont été effectués (200 000 €) mais le diocèse a refusé les travaux de rénovation. Les besoins pastoraux sont couverts par les salles de Pont d'Ain, Poncin et Saint Jean-le-Vieux, bien réparties sur le secteur. Il n'est donc pas justifié de conserver un bâtiment à Neuville. Il a donc été décidé ce jour de le mettre en vente. [Le Conseil économique donne donc l'autorisation au diocèse de mettre en vente cette cure de Neuville-sur-Ain](#). P. Ravaux l'a fait évaluer à 180 000 € mais va demander une autre évaluation. Il a également contacté la commune pour l'informer et savoir si elle serait intéressée

- Cerdon : [Elle est en vente, mais personne n'est informé](#) ni du montant ni de l'avancement éventuel de ce dossier, ce que le Conseil économique regrette ; il semblerait que des acquéreurs se soient montrés intéressés.

- Jujurieux : l'annexe achetée avec le montant de la vente de la cure est constituée à l'étage d'un appartement en location et en rez-de-chaussée d'une zone commerciale employée en bureau et en rangement. Des travaux sont en cours dans l'appartement pour en faciliter le chauffage ; P. Treff suit l'avancement des travaux (électricité, cloison, plomberie...). Il serait souhaitable de pouvoir à nouveau louer ce logement à l'automne. Il effectuera également quelques travaux électriques dans la salle de bains.

Questions diverses

- Il faudrait recevoir dans les paroisses la feuille des « 32 clochers » 15 jours à l'avance pour diffusion dans les églises.

- La quête de Carême 2016 a rapporté 817,80 € sur les paroisses du canton de Poncin. R. Collino demande quelle répartition adopter entre les 2 projets décidés par le Conseil Pastoral : un prêtre au Bénin, que J.M. Felix connaît, et le financement d'un pèlerinage à Lourdes pour une personne malade... [Le Conseil demande d'ailleurs qu'on s'assure bien que la personne pressentie ait réellement besoin de cette contribution et accepte cette aide](#). [Après vérification auprès de sœur Myriam, 400 € ont été attribués à cette intention et adressés mi-juillet à la direction des pèlerinages ; le solde (417,80 €) a été viré pour le prêtre du Bénin].

Cette quête a moins rapporté que les années précédentes : déficit de communication et il faut absolument faire 1 Pain-pommes dans chaque partie du groupement (Poncin et Pont d'Ain). De même, il faut envisager une répartition des sollicitations dominicales (efforts de carême, école privée, scouts, ...).

- Les Registres paroissiaux vont être regroupés, comme le prévoient les nouveaux statuts diocésains, en 4 registres :

- **Pont d'Ain** avec Varambon et Druillat
- **Saint Martin-du-Mont** avec Neuville-sur-Ain et La Tranclière
- **Saint Jean-le-Vieux** avec Jujurieux, Boyeux-Saint-Jérôme et l'Abergement-de-Varey
- **Poncin** avec Mérignat, Cerdon, Labalme, Challes.

- Le Chemin de Croix de l'église de Saint Jérôme en bois est abimé ; il y en a peut être un disponible dans une des paroisses ? ([D. Dubreuil regarde à Cerdon](#))

- Poncin : une troisième personne pourra s'occuper de l'église et de l'alarme : Si R. Collino est absent, c'est Mr Varamian ou sinon Mr Bataglini. Le tronc des cierges rapporte env. 30 € par mois pendant l'été.

Date des prochaines réunions : (20 h) les [12/10/2016](#), [15/02/2017](#) et [21/06/2017](#)